



PROCÈS-VERBAL DE RECEPTION PROVISoire

ACQUISITION DES EQUIPEMENTS NUMERIQUES, VIDEOCONFERENCE ET DES
MATERIELS INFORMATIQUES AINSI QUE DES ACCESSOIRES POUR LA MISE EN
PLACE DE SALLES DE COURS INTELLIGENTES AU CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL POUR LA MAITRISE DE L'ELECTRICITE (CERME)

Marché N° 00262/2024/DRP/UL-CERME/F/IDA du 12 mars 2024

Titulaire du marché : CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 11 octobre, une commission composée de :

Madame MAMOUDOU Faouziat, Membre de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMaP) de l'Université de Lomé ;

Monsieur DOTOU-SEGLA A. Apéléte, Membre de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMaP) de l'Université de Lomé ;

Monsieur BADJO Koussowa, Membre de la Cellule de gestion des marchés publics (CGMaP) de l'Université de Lomé ;

Monsieur LOGO Kodjo Alphonse, Spécialiste en communication du CERME ;

Monsieur KPATADOA Hariena, Représentant de la Direction Nationale du Contrôle Financier (DNCF) ;

Monsieur AKOUETE Jordan, Représentant du Service Financier de l'Université de Lomé ;

Monsieur KAMOU Akpaïso, Représentant de l'Agence comptable de l'Université de Lomé ;

Monsieur SEGLA Kossi, Représentant de la DRSI de l'université de Lomé ;

Monsieur KOLANI Faragbène, Stagiaire près la Personne Responsable des Marchés publics (PRMP) de l'université de Lomé ;

Madame KOUDOHA Massan Rebecca, Assistante au Spécialiste en passation des marchés du CERME.

a procédé en présence de **Messieurs BIETTE Yendoukon et MINDIZINAT Dongoma** représentants de la société **CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL**, à la réception provisoire des équipements numériques, vidéoconférence et des matériels informatiques ainsi que des accessoires pour la mise en place de salles de cours intelligentes au Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) suivant le marché ci-dessus référencé, pour un montant toutes taxes comprises de **cinquante-trois millions trois cent cinquante-neuf mille six cent (53 359 600) francs CFA**.

Le marché a été approuvé le 12 mars 2024 et notifié à la société CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL le 15 mars 2024 pour un délai d'exécution de quatre (04) mois, soit au plus tard le 15 juillet 2024.

A la réception et à l'issue des vérifications, la commission a constaté la livraison effective des équipements numériques, vidéoconférence et des matériels informatiques ainsi que des accessoires pour la mise en place de salles de cours intelligentes du CERME comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

[Handwritten signatures and initials in blue ink]

Tableau des matériels réceptionnés :

N°	DESIGNATION DES MATERIELS	U	Quantité	
			Demandé	Livré
1	Ecran interactif tactile haute précision	U	01	01
2	Serveur avec réseau wifi	U	01	01
3	Ordinateur de bureau	U	20	20
4	Onduleur 700 VA	U	10	10
5	Onduleur 5KVA (Lab 3, électrochimie)	U	02	02
6	Tableau blanc magnétique mural 1(Lab4, salle de cours 1, 2,3, 4 salle informatique, salle master, salle doctorat)	U	08	08
7	Tableau blanc magnétique mural 2 (Lab3, Lab haute tension, Lab électrochimie)	U	03	03
8	Appareil photo numérique professionnel (Bureau SCOM)	U	01	
9	Microphone et haut-parleurs numériques (Salle de réunion)	U	01	01
10	Vidéo projecteur (Salle de réunion)	U	01	01
11	Imprimante laser couleur multifonction (Secrétariat Directeur, Bureau DA, Secrétariat SPM, Bureau SGF, Bibliothèque)	U	05	05
12	Photocopieuse multifonction (Secrétariat Directeur)	U	01	01
13	Logiciel de cours en ligne Moodle (LMS)	U	Libre	-
14	Logiciel libre de vidéo conférence	U	Libre	-

Après les vérifications, la commission a constaté que les articles ont été livrés conformément aux spécifications techniques et aux quantités contractuelles.

En ce qui concerne l'installation du matériel la société CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL s'engage à installer tous les équipements ainsi qu'à assurer la formation à l'utilisation de ceux-ci, dès que le bâtiment du CERME sera disponible.

Suivant le bordereau de livraison en date du 15 juillet 2024, CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL a respecté le délai global d'exécution du marché et aucune pénalité de retard ne sera applicable.

Par conséquent, la commission prononce la réception provisoire du marché des équipements numériques, vidéoconférence et des matériels informatiques ainsi que des accessoires pour la mise en place de salles de cours intelligentes au Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) réalisé par la société CEDAR LINKS TECHNOLOGY SARL.

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi pour servir et valoir ce que de droit.

PK 3 A 05/9
✓

Fait à Lomé, le 11 octobre 2024.

Ont signé :

Pour le compte de l'Université de Lomé et le CERME


MAMOUDOU Faouziat


DOTOU-SEGLA Ayawo Apélé


AKOUE TE Jordan


KAMOU Akpaïso


LOGO Kodjo Alphonse


BADJO Koussowa


KOLANI Faragbène


SEGLA Kossi


KOUDOHA Massan Rebecca

Pour le compte de la société CEDAR LINKS TECHNOLOGY


BIETTE Yendoukon


MINDIZINAT Dongoma

Pour le compte de la Direction Nationale du Contrôle Financier


KPATADOA Hariena